



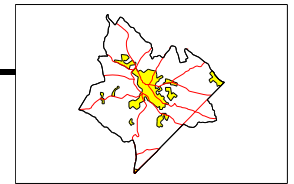
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Annexes
Servitudes d'utilité publique

Octobre 2024

DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
MORNANT

N° INSEE
69141



DDT 69 **Service Planification Aménagement Risques**
Unité Fiscalité – ADS – SUP (UFAS)
 ☎ 04.78.62.50.50 **165 Rue Garibaldi – CS 33862 - 69401 LYON cedex 03**

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A2	Passage des conduites souterraines d'irrigation		I1	Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, de produits chimiques
		A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux : exécution des travaux et entretien des ouvrages		I2	Utilisation de l'énergie hydraulique
		A5	Canalisations publiques d'eau et d'assainissement		I3	Établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques
		A9	Zones agricoles protégées		I4	Ouvrages de transport et de distribution d'électricité
E					I5	Établissement des canalisations de distribution de gaz
					I6	Exploration et exploitation des mines et carrières
		AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
			Périmètre des abords		JS1	Protection des installations sportives
G		AC2	Protection des sites et monuments naturels : 1: classés 2: inscrits		PM1	Risques naturels prévisibles (PPRNP) et risques miniers (PPRM)
		AC3	Réserves naturelles régionales		PM2	Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
		AC4	Sites patrimoniaux remarquables		PM3	Risques technologiques (PPRT)
		AC4'	Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine		PM4	Zones de rétention, de mobilité, ou stratégiques pour la gestion de l'eau
E		Ar3	Magasins à poudre de l'Armée et de la Marine (zones de prohibition et zones d'isolement)		PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT2	Transmissions radioélectriques protection contre les obstacles
					PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
N		AS1	Périmètres de protections des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
		EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T5	Aéronautiques de dégagement
		EL6	Terrains nécessaires aux routes		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)			
		EL10	Cœur de parcs nationaux			
D		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Etabli : SEPTEMBRE 2021

Modifié :

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	28/08/2018
Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits
Référence (s) :	Périmètre de protection délimité au titre des abords des monuments historiques classés ou inscrits code du patrimoine - articles L.621-1 à L.621-32, R.621-1 à R.621-97.
Service(s) responsable(s) :	UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s) :	Arrêté n°18-114 du 26/04/2018 (RAA région ARA n°84-2018-060 du 18/05/2018).
Caractéristique(s) :	Inscription au titre des MH d'un tronçon de l'aqueduc du GIER à MORNANT. Le périmètre de protection de 500 m déborde sur la commune de Chabanière (ex-St Maurice sur Dargoire). - Le Corsonat sur la parcelle section AN 43, d'une contenance de 44 781 m ² : le canal en totalité, en sous-sol ou aérien, tout élément maçonné lui appartenant ainsi que la parcelle sur laquelle il se trouve.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	28/08/2018
Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits
Référence (s) :	Périmètre de protection délimité au titre des abords des monuments historiques classés ou inscrits code du patrimoine - articles L.621-1 à L.621-32, R.621-1 à R.621-97.
Service(s) responsable(s) :	UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s) :	1 - Arrêté n°18-113 du 26/04/2018 (RAA Région ARA n° 84-2018-060 du 18/05/2018). 2 - Arrêté n°18-115 du 26/04/2018 (RAA Région ARA n°84-2018-060 du 18/05/2018). 3 - Arrêté n°18-145 du 24/05/2018 (RAA région ARA n°84-2018-068 du 08/06/2018).
Caractéristique(s) :	Inscriptions au titre des MH de tronçons de l'aqueduc du GIER à MORNANT : 1 - Le Mornantet : tronçon sur la parcelle section BK01 n°32 avenue du Général de Gaulle : le canal en totalité, en sous-sol ou aérien et tout élément maçonné lui appartenant ainsi que la parcelle sur laquelle il se trouve. 2 - Le Villard : tronçon sur la parcelle section AP n°41 Bvd du Général de Gaulle et route de Saint Sorlin : le canal en totalité et sous-sol ou aérien, le regard ou tout élément maçonné ainsi que la parcelle sur laquelle il se trouve. 3 - La condamine : tronçon sur la parcelle section BE2 route de la plaine : aqueduc en élévation et tout élément du canal et de l'aqueduc ainsi que la parcelle sur laquelle il se trouve.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	07/05/1997
Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits
Référence (s) :	Périmètre de protection délimité au titre des abords des monuments historiques classés ou inscrits code du patrimoine - articles L.621-1 à L.621-32, R.621-1 à R.621-97.
Service(s) responsable(s) :	UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926. PPM par délibération du conseil municipal n°135/06 du 18/12/2006.
Caractéristique(s) :	Fragment de l'aqueduc romain du Gier (Mont Pilat) sis dans la vallée de Mornantet à MORNANT.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	07/05/1997
Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits
Référence (s) :	Périmètre de protection délimité au titre des abords des monuments historiques classés ou inscrits code du patrimoine - articles L.621-1 à L.621-32, R.621-1 à R.621-97.
Service(s) responsable(s) :	UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926. PPM par délibération du conseil municipal n° 135/06 du 18/12/2006.
Caractéristique(s) :	Tour de la Dime à MORNANT.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	07/05/1997
Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits
Référence (s) :	Périmètre de protection délimité au titre des abords des monuments historiques classés ou inscrits code du patrimoine - articles L.621-1 à L.621-32, R.621-1 à R.621-97.
Service(s) responsable(s) :	UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 18/02/1926. PPM par délibération du conseil municipal n°135/06 du 18/12/2006.
Caractéristique(s) :	Eglise de MORNANT.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	08/08/2017
Servitude :	I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence(s) :	Code de l'environnement : articles L.555-16, R555-30 b, R.555-30-1 et R555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRTgaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sémard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04 78 65 59 59
Acte(s) institutif(s) :	A.P. n°69-2017-04-07-018 du 07/04/2017 - RAA n°69-2017-039 du 11/04/2017.
Caractéristique(s) :	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé pour la commune de Mornant. Ouvrages traversant la commune : - Brignais - L'Horme - Unieux (DN 100, DN 250 et DN 300). Installations annexes situées sur la commune : - Mornant coup DP. Pas d'ouvrages ni d'installations annexes situés sur les communes limitrophes dont les zones d'effets atteignent la commune.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	17/01/2013
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sépard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :	AP de DUP et MEC 2012212-0006 du 30/07/2012, AP 2012348-0003 du 13/12/2012 pour approbation du projet de détail et institution de SUP.
Caractéristique(s) :	Renouvellement canalisation de transport de gaz (DN 100) : piquage sur la canalisation Brignais-l'Orme-Unieux : ANTENNE DE GIVORS et POSTE DE LIVRAISON GIVORS DP LA CHATELAINE, sur les communes de Givors (Grand Lyon) - Mornant - Beauvallon (pour Chassagny et Saint Andéol le Château). Institution de SUP pour l'implantation sur des parcelles privées selon les état parcellaires joints à l'arrêté sur ces communes et mise en compatibilité des POS/PLU (suppression EBC) sur Mornant et Chassagny. NB : commune nouvelle de BEAUVALLON au 1er janv 2018 (pour Chassagny, St Andéol le Château et St Jean de Touslas).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	08/03/2002
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sépard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :	Arrêté Ministériel de D.U.P. du 26/06/1958 (J.O. du 02/07/1958).
Caractéristique(s) :	Canalisation LOGIS NEUF - LA TOUR EN JAREZ : diamètre 250 mm (Réf SE 3711). Elle entraîne une zone non aedificandi de 6 mètres (3 m de part et d'autre de l'axe de la canalisation).

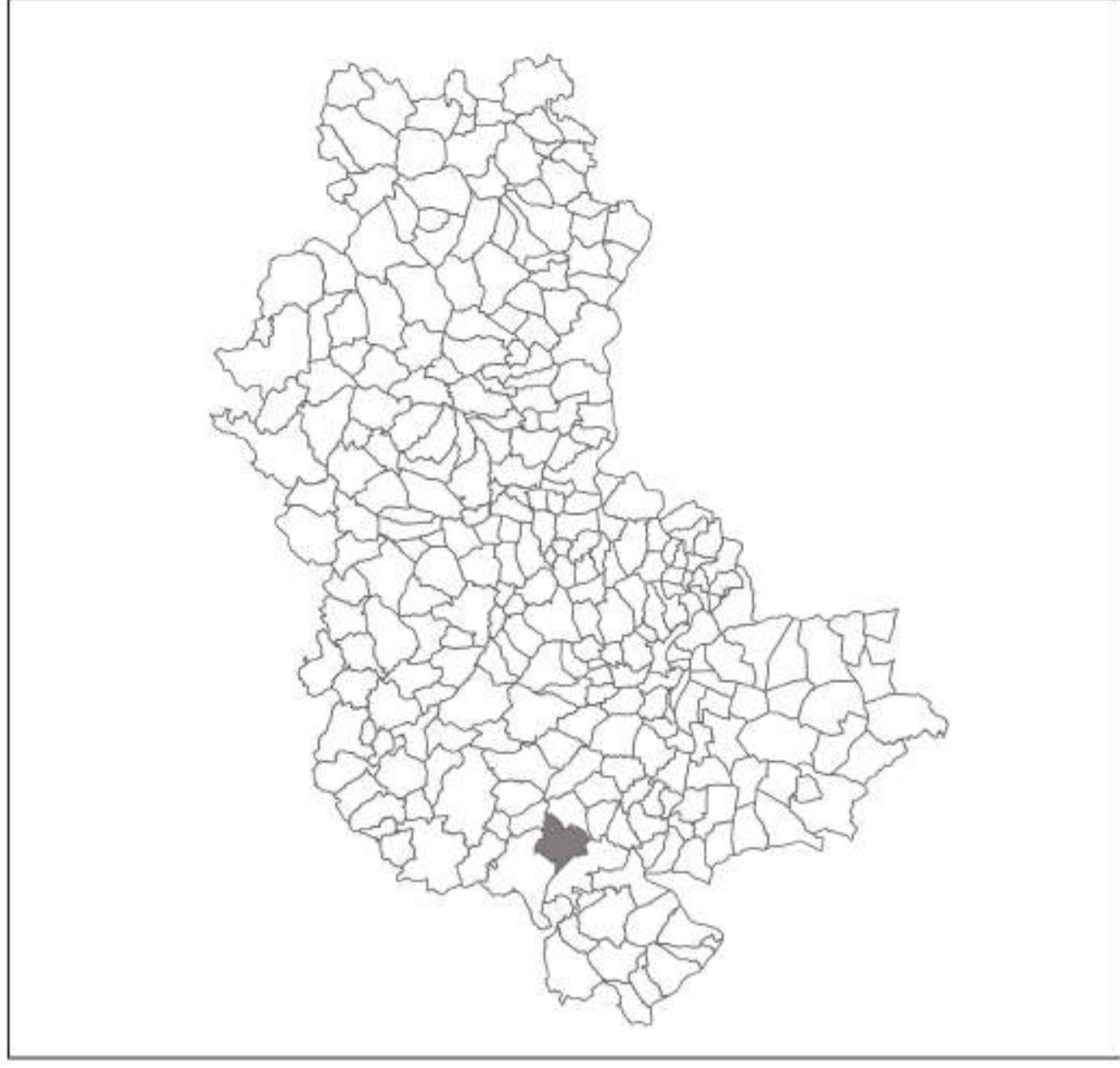
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	10/07/1998
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sépard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :	Arrêté Ministériel de D.U.P. du 26/06/1958 (JO du 02/07/1958).
Caractéristique(s) :	Canalisation de transport de gaz : TRIANGLE LYONNAIS (ARS - AMBERIEUX et AMBERIEUX -BRIGNAIS Logis Neuf) : diamètre 300 mm (Réf SE3021). Elle entraîne une bande de passage de 8 mètres de large (4m de chaque côté de l'axe de la canalisation). NB : commune nouvelle de CHABANIERE (ex-commune de St Maurice s/ Dargoire).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	MORNANT
Saisie le :	12/09/2007
Servitude :	PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et des plans de prévention des risques miniers (PPRM)
Référence (s) :	Plan de prévention des risques naturels prévisibles établi en application du code de l'environnement : articles L.562-1 à L.562-9 ; R.562-1 à R.562-11. Plan de prévention des risques miniers établi en application du (nouveau) code minier Article L.174-5 (renvoi au code de l'environnement).
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement Risques Unité Prévention des Risques 165 Rue Garibaldi CS 33862 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.53.32
Acte(s) institutif(s) :	AP n°DDT-SPAR-2015-06-05-01 du 11/06/2015 (RAA du 19/06/2015).
Caractéristique(s) :	Plan de Prévention des Risques Naturels inondation (PPRNi) du GARON (révision et élargissement à l'ensemble du bassin versant). Ce plan de prévention comprend les éléments suivants : Arrêté Préfectoral d'approbation - une note de présentation - un règlement et une carte annexe - cartes d'enjeux - cartes des aléas - cartes de zonages et carte zone blanche - annexes pour information. Ce plan de prévention délimite des zones rouge, violette, bleue, verte et blanche. Pour connaître les prescriptions spécifiques à chaque secteur, se reporter au document officiel, principalement le règlement et les cartes de zonages. NB : commune nouvelle de CHABANIERE -janv 2017- (ex-commune de St Didier /s Riverie, St Maurice s/ Dargoire et St Sorlin) ; commune nouvelle de BEAUVALLON -janv 2018- (village de Chassagny, St Andéol le Château et St Jean de Touslas).

- Servitudes d'utilité publique**
- Type AC Ministère de la Culture, de l'Ecologie**
- AC1 - Monuments historiques (générateur)
 - AC1 - Monuments historiques (assiette)
- Type I Ministère de l'Industrie**
- I1 - Mairie de l'urbanisation autour des canalisations de transports de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
 - I1 - Etablissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques
- Type PM Ministère de l'Ecologie**
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles inondation (assiette)



Numéro INSEE : 69141
Approbation du :
Date de la carte : 22-9-2021

